

**UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE
CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE
BESANÇON - FRANCE**

DESS

Acteur International dans le Domaine des Langues

Florent D U R E L

Ingénieur d'études – CLA Besançon

***Conception et réalisation d'un site Internet
pour l'Institut Français de Brême (RFA)***

***Konzeption und Realisierung
der Webseite des Institut Français Bremen (1999/2000)***

48 pages / Seiten
+ Annexes / Anhänge

2000

REMERCIEMENTS

à mon directeur de stage, M. Jean - Marie Gautherot,
Directeur du *CLA Besançon*,
pour ses analyses et ses conseils précieux,

à M. Marc Souchon,
Responsable du DESS AIDL
ainsi qu'à l'ensemble des intervenants
dans cette formation.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
1. VERS UN SITE <i>WEB</i> POUR LE CCCL DE BREME (RFA)	6
2. DOSSIER DE PREPRODUCTION & CONSTRUCTION DU SITE	19
3. EVALUATION, PROMOTION DU SITE & CONNAISSANCE DES RESEAUX	30
RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES & DU <i>WEB</i>	41
TABLE DES MATIERES	46
ANNEXES	48

INTRODUCTION

Choix d'un projet d'action/formation dans le domaine des NTIC

Problématique de la formation continue de l'enseignant

Dans le cadre du projet de coopération universitaire du *Centre culturel et de coopération linguistique de Brême (RFA)* [désormais : CCCL] en coopération avec le *Centre de Langues des Universités brêmoises* [désormais : FZHB], la question de la représentation sur le *web* des activités enseignantes et de recherche développées depuis 1995, ainsi que des dispositifs concrets d'accueil des étudiants mis en place par l'équipe (quatre enseignants-CLA, une responsable du *Centre d'auto-apprentissage* [désormais : CAA], une attachée linguistique) est demeurée ouverte. En réalité, aucune réflexion initiale de la part de la Direction du CCCL, aucune réalisation en matière de site *web*, de mise à la disposition des internautes d'informations officielles et pratiques sur l'offre de cours par exemple n'ont été menées en cinq ans.

Or, étant moi-même partie prenante du développement du projet universitaire du CCCL en qualité d'ingénieur d'études et de recherche depuis 1996, je me suis posé la question de savoir comment mettre en place un site à la fois institutionnel et pratique assurant la promotion globale du projet. Son élaboration et sa réalisation sont donc issues d'une initiative personnelle que j'ai inscrite pour plus de clarté dans le cadre strict du stage de DESS (3 mois) et dans la perspective de développer des compétences nouvelles pour moi dans le domaine de l'informatique appliquée à la réalisation et à la gestion d'un site *web* standard. Une connaissance des réseaux de l'information francophone sur Internet et de leur fonctionnement est également visée.

Le stage ou, selon l'expression peut-être plus adéquate de Guy Le Boterf, le « projet individuel de professionnalisation »¹, a eu, comme on espère le faire comprendre dans les pages suivantes, l'ambition d'aller vers des savoir-faire

¹ LE BOTERF Guy, 1999 : 165. Pour les auteurs et les références des ouvrages cités, v. pp. 41-45.

techniques et technologiques indispensables de nos jours aussi bien à l'enseignant de FLE/FOS qu'à l'acteur international dans la domaine des langues, dans la mesure où l'on estime, avec Geneviève Jacquinot (Paris VIII), qu'ils constitueront dans les années à venir un prolongement et même une composante déterminante dans la formation des personnels en charge de projets culturels et linguistiques. Elle analyse ainsi :

« (...) cette situation de l'enseignement des langues étrangères aujourd'hui m'intéresse et m'interroge dans la mesure où elle me semble emblématique de la situation à venir de tout l'enseignement à l'heure actuelle, sous la double influence et des NTIC et de l'évolution des attentes sociales vis-à-vis de l'éducation et de la formation: si les machines peuvent enseigner toutes les langues, à tous et à chacun selon ses besoins, hors de l'école, en tous lieux, et à tout moment, quel devient le rôle de l'école et de l'enseignant dans cet environnement pédagogique nouveau? »².

Avec cette question et la recherche en nouvelles compétences et en développement personnel, c'est la problématique de la formation continue des agents et celle des conditions administratives de cette formation qui sont particulièrement importantes, conditions auxquelles, pour ma part, j'ai voulu me soumettre à des fins de *test* pour ainsi dire, ayant décidé d'évaluer dans quelle mesure mes activités à temps complet au CCCL pouvaient me permettre de mener à bien en un an un DESS et d'éprouver la flexibilité nécessaire de l'institution de tutelle face à une demande en formation de la part d'un agent. N'ayant pour des raisons statutaires et budgétaires pu obtenir aucune aide financière au titre de la formation permanente, ni aucune décharge dans le cadre des termes définissant mon contrat de travail³, il s'est agi pour moi de gérer au mieux mon *temps libre* pour d'une part mener à bien les enseignements à distance du DESS et, d'autre part, durant les trois mois de «stage» définis par convention avec le CLA et effectués sur mon lieu de travail, élucider un certain nombre de questions et de problèmes de manière volontaire pour le service du CCCL.

² JACQUINOT Geneviève, 1999 : v. **ANNEXE A**, p. IX.

³ Soumis au décret n° 75-205 du 26/03/75, modifié par le décret n° 81-340 du 07/04/81 réglementant l'« Organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente aux agents civils non titulaires de l'Etat et des établissements publics de l'Etat n'ayant pas le caractère industriel et commercial ».

VERS UN SITE *WEB* POUR LE CCCL DE BREME (RFA)

Repères institutionnels

Analyse des besoins utilisateurs

Négociation *Direction du CCCL / AIDL* et rédaction du cahier des charges

1. 1. REPERES INSTITUTIONNELS

Quelques aspects institutionnels essentiels permettront tout d’abord d’orienter la réflexion autour du projet de site et de justifier certains choix opérationnels ultérieurs.

1. 1. 1. Le *Centre de Langues des Universités de Brême* (RFA)

La création du *Centre de Langues des Universités de Brême* remonte, dès 1990, à l’engagement de la ville-Etat de Brême en faveur d’une véritable restauration, au niveau universitaire notamment, de l’enseignement des langues étrangères. En 1992, un texte de loi portant sur la modernisation de l’enseignement des langues et en particulier du français a été voté au Parlement régional.

On compte à Brême quatre grands établissements d’enseignement supérieur : l’Université (20000 étudiants environ) et trois Instituts Universitaires (4000 étudiants chacun environ). En 1995, décision fut prise de réunir dans un centre interuniversitaire tout ce qui touche à l’enseignement des langues étrangères pour les non linguistes. Cet accord, signé par les quatre présidents d’Université, constituait l’acte de naissance d’un «Centre de langues sans murs»⁴. Dès l’origine, une coopération systématique avec les instituts culturels présents à Brême a été mise en place. Ainsi l’*Institut Français* [CCCL] pour le français, l’*Instituto Cervantes* pour l’espagnol et le *Goethe Institut* pour l’allemand langue étrangère se sont-ils ouverts à des étudiants de l’enseignement supérieur.

⁴ DICKMAN Rudolph [Dir. – Adj. du *Centre de Langues des Universités de Brême*], 1998, « Un partenariat européen pour apprendre les langues », in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE N°297 : 57.

Rudolph Dickman, alors directeur-adjoint du FZHB, synthétise en 1998:

« L'objectif visé par ce dispositif est de donner aux inscrits la possibilité de suivre ultérieurement les cours de leur discipline (droit, économie, sciences, etc.) dans une université étrangère et d'exercer plus tard leur profession à l'étranger. Cette démarche se situe résolument dans une perspective européenne»⁵.

1. 1. 2. 1995 : Le protocole de coopération universitaire

Nous reproduisons en traduction un extrait du protocole ratifié en mai 1995 entre l'Université de Brême et le CCCL :

« Le *Centre de Langues des Universités de Brême* est une institution commune des quatre universités brêmoises. Il a pour but, dans le cadre d'une internationalisation souhaitée des cursus universitaires, de prendre en charge la formation linguistique des étudiants non linguistes, d'organiser et de développer de nouvelles structures d'enseignement pratique des langues étrangères.

La coopération du *Centre de Langues des Universités de Brême* avec l'*Institut Français* [CCCL] fait suite à une convention du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la ville-Etat libre de Brême et de l'*Institut Français* »⁶.

1. 1. 3. Points de vue institutionnels

Le projet développé depuis 1995 par le CCCL de Brême possède des atouts essentiels qui font de sa présence sur l'Internet une priorité urgente.

- Du point de vue de l'Ambassade de France:
 - c'est un projet de référence au plan diplomatique et qui relance très concrètement les efforts menés en matière de politique linguistique en Allemagne du Nord;
 - le projet génère dans la région une importante activité certificative [lycées > Université] avec d'importants résultats enregistrés au DELF et au DALF ; l'Attachée linguistique de Brême et Basse-Saxe est par ailleurs responsable de la coordination pédagogique du DALF au niveau fédéral ;
 - la modélisation du projet est souhaitée et débouche sur des accords ou protocoles d'accord avec d'autres universités ou centres de langues (Leipzig, München, Hannover, Gießen, Dresden) ; à cette fin, les enseignants du CCCL animent des formations

⁵ Ibid.

⁶ Protocole ratifié le 11 mai 1995 au *Senat für Bildung* du *Land Bremen*.

interrégionales ;

- le projet est viable parce que financé par les commanditaires locaux qui assurent notamment la rémunération des enseignants français.
- Les partenaires brêmois considèrent quant à eux le projet universitaire du CCCL comme innovant en matière d'enseignement du français général et sur objectifs spécifiques à des étudiants non linguistes (cf. mise en place de cursus intégrés avec démarche curriculaire; expériences d'enseignement/apprentissage auto-dirigé ; bourses attribuées par l'Ambassade pour des séjours d'approfondissement linguistique en France, etc.). Les enseignants français ont la confiance des autorités universitaires dans leur fonction d'experts (cf. travaux de recherche en cours sur la compétence de lecture, le portfolio européen des langues) et sont étroitement impliqués dans le développement du *Centre de Langues*.

1. 1. 4. 1996 : Un pôle NTIC en développement...

Les TIC ont été une préoccupation constante de l'équipe qui compte déjà quelques projets en la matière (projets Leonardo: CD-ROM *Lausatel* d'assistance de tandems d'étudiants Brest/Brême gérés par visio-conférence; plate-forme transnationale *Support Informatique pour l'Apprentissage auto-dirigé des Langues (SIAL)* ; cours assisté par Internet). Le projet de site en revanche n'a pu voir le jour, d'après moi pour les raisons suivantes:

- difficultés techniques jusqu'en octobre 1999 liées aux prestations du serveur de tutelle (Université de Brême) ;
- impossibilité jusqu'en octobre 1999 pour les *Instituts* de faire évoluer localement leurs pages due à une gestion très centralisée du portail d'accès aux *Instituts* de RFA géré à Stuttgart⁷ ;
- non reconnaissance du caractère stratégique d'un site pour le CCCL et non constitution d'un groupe de travail et de recherche sur ce thème ;
- absence des personnels compétents et non mobilisation des moyens pour assurer leur formation dans le domaine de l'informatique informationnelle.

⁷ www.kultur-frankreich.de

1. 2. ANALYSE DES BESOINS UTILISATEURS

Il demeure néanmoins que ce qui fait la grande force et le grand intérêt du projet universitaire du CCCL, c'est son étroite imbrication dans le système d'enseignement supérieur local, avec pour lui des atouts déterminants, comme la gratuité des cours pour les étudiants régulièrement immatriculés (19 cours ouverts en 2000), la présence de professeurs de FLE/FOS natifs, l'accent mis dès l'origine sur l'apprentissage auto-dirigé avec l'ouverture, pour le CCCL, du CAA pourvu d'une responsable à part entière⁸, le premier de ce type dans la région. La question du besoin d'un site institutionnel et/ou pédagogique se trouve donc parfaitement justifiée et mérite une réflexion et une solution concrètes.

1. 2. 1. Elaboration et conduite d'une enquête d'intérêt

Pour déterminer les besoins en matière de présence du projet universitaire du CCCL sur Internet, la première démarche a consisté à faire le point sur l'expérience accumulée pour ma part depuis quatre ans et à interroger les responsables et collègues qui sont les miens quotidiennement. Qui sont nos étudiants ? Que viennent-ils chercher au CCCL et pourquoi ? Quelles sont les modalités de notre action pédagogique et du contrat pédagogique passé avec eux ? L'idée d'une enquête à mener auprès des étudiants, qui seront les premiers intéressés par un site reflétant le projet au sein duquel ils sont conviés à se former en français et à s'informer sur les offres du CCCL, s'est donc rapidement imposée afin de vérifier sur le terrain le bien-fondé d'un site, d'en justifier la construction et, à terme, de trancher la question du type de site à développer (institutionnel et/ou pédagogique).

L'enquête a été préparée au mois de mars 2000 et menée au mois d'avril auprès de 100 étudiants de l'Université ou des Instituts universitaires déjà inscrits ou nouveaux dans le projet⁹. Rédigée et menée en allemand, elle développe les 5 thèmes suivants:

⁸ Evelyne Pâquier, dont on retrouve régulièrement les analyses de matériels d'auto-apprentissage dans LE FRANÇAIS DANS LE MONDE depuis 1999.

⁹ V. Formulaire original de l'enquête (traduction de l'allemand): ANNEXE B, pp. X-XI.

- 1) *Renseignements personnels* : on désire obtenir des caractéristiques sur notre public, notamment la filière d'études, le cycle universitaire;
- 2) *Profil d'internaute* : on désire connaître les habitudes des étudiants en matière d'utilisation d'Internet, de recherche d'informations dans le cadre des études ou de la recherche d'emploi et en matière de consultation de sites français ou francophones, notamment à vocation pédagogique;
- 3) *Le projet de coopération universitaire du CCCL sur Internet* : on propose aux étudiants de réfléchir au bien-fondé d'un site *web* présentant le projet universitaire du CCCL ; il leur est également demandé de sélectionner un intitulé ainsi que des contenus du futur site;
- 4) *Test d'entrée* : on aborde ensuite la question de l'évaluation linguistique, notamment initiale pour les étudiants n'ayant jamais participé à un cours; on veut savoir si, de leur point de vue, l'idée d'un test en ligne est judicieuse ou non, quelles compétences devraient être en priorité testées, etc.;
- 5) *Modalités d'inscription aux cours* : on désire enfin savoir si les étudiants sont intéressés par la possibilité de s'inscrire ou de se réinscrire à un cours via la messagerie électronique.

1. 2. 2. Résultats de l'enquête et analyses

Je me suis attaché lors du dépouillement à mettre en rapport des résultats de sorte à faire émerger une analyse de fond sur l'utilité d'un site pour les étudiants du CCCL, à caractériser des attentes du (ou des) public(s)-cible(s) et, d'une certaine façon, des profils d'utilisateurs. Seule une analyse d'ensemble des 5 thèmes est probante.

- Pour le thème 1), on voit apparaître clairement 3 départements universitaires et de 2 filières d'Instituts universitaires (IU) dont les étudiants suivent ou suivront au semestre d'été 2000 un cours au CCCL. Les étudiants linguistes sont les plus nombreux, la demande des juristes et, dans une moindre mesure, des économistes représentant des tendances en progression. Le tableau suivant ne reprend que les chiffres de tête :

Suit un cours au CCCL		3 premiers dépt ^s . (Université)			2 premières filières d'IU		Autres dépt ^s .
		Romanistique/ Germanistique/Angl.	Sc. de la Culture	Droit	Tourisme	Management	
Oui	63	9	9	9	7	3	26
Non	37	8	3	2	0	0	24
Total	100	17	12	11	7	3	50

Par ailleurs, le dépouillement fait apparaître une moyenne de semestres d'études de 5,74, ce qui place les étudiants majoritairement en second cycle. C'est en effet une spécificité bien connue du projet universitaire du CCCL - d'ailleurs partagée par les autres instituts étrangers coopérant au sein du *Centre de Langues de l'Université* - que les étudiants en second cycle (21 à 23 ans et plus) se montrent sensiblement plus intéressés par l'offre de cours de langue que leurs camarades plus jeunes.

Ainsi, élaborer un site pour les étudiants du CCCL, c'est prendre en compte la **diversité de leurs profils universitaires** et du niveau d'avancement de leurs études. En réalité, 12 départements universitaires et de nombreuses filières des Instituts universitaires sont représentés dans les cours du CCCL depuis 1995 et le site devra être en mesure de s'adresser à des étudiants très différents dans leur formation et leur intérêt pour une formation en français.

- Le thème 2) fait apparaître plus précisément le **profil d'utilisateur d'Internet** des étudiants inscrits ou non à un cours du CCCL. Cependant, si l'enquête montre que les étudiants sont à 96% des internautes réguliers (grâce à un bon niveau d'équipement), à la maison ou à l'université, et qu'ils l'utilisent volontiers pour s'informer davantage dans leurs domaines d'études et de recherche, il est frappant de constater que 70 sur 85, soit 82,3% de ceux qui consultent Internet dans le cadre de leurs études **n'ont jamais ressenti le besoin de rechercher une offre de cours de français via ce média**. Ainsi :

Suit un cours au CCCL	Consulte Internet pour ses études	Dont : a déjà cherché un cours de français sur Internet	N'en a jamais cherché
Oui (63)	53	12	41
Non (37)	32	3	29

Total (100)	85	15	70 (82,3%)
-------------	----	----	-------------------

Un effort du CCCL doit donc être fait pour plus de reconnaissance de son rôle spécifique au sein du FZHB et de son adéquation aux attentes des étudiants en matière de formation linguistique, notamment pour non spécialistes.

- Le thème 3) propose aux étudiants de réfléchir à des **mots-clés** pour le référencement sur des moteurs de recherche, à un **intitulé du site** et à des **contenus essentiels**. Pour le dépouillement, j'ai procédé de manière sélective en étudiant la réaction face à un item particulier: « Uni-Kurs Französisch » (« Le français à l'université »), intitulé ayant a priori ma préférence. Les résultats :

Suit un cours au CCCL	« Le français à l'université »	Autres que le précédent	Propositions personnelles
Oui (63)	32	28	3
Non (37)	9	27	1
Total (100)	41	55	4

Le terme familier de « Uni-Kurs » fait réagir à 41% les étudiants qui se montrent ainsi sensibles au caractère universitaire de l'offre en général que leur fait le CCCL. Le site pourra donc être perçu à la fois comme l'instrument particulier du CCCL et comme une adresse utile pour le choix du français dans le cadre d'un cursus universitaire. Sept autres intitulés pouvaient être choisis, d'où 55% d'étudiants s'étant déterminés pour une autre dénomination. Cependant, aucun intitulé parmi ces sept autres n'a vraiment percé. Le faible pourcentage de propositions personnelles enfin renvoie au peu d'intérêt des étudiants pour la recherche d'un cours de français sur Internet (v. plus haut) et à leur difficulté de procéder à cette recherche particulière.

Quant aux contenus suggérés par l'enquêteur et sur lesquels il s'agissait également de se prononcer, là encore, un dépouillement sélectif a été de mise vu le nombre de choix possibles. En tête arrivent les choix suivants :

Suit un cours au CCCL	« Offre de cours »	« Etudes en France »	« Test en ligne »	« Inscription au cours en ligne »	« Infos DELF/DALF »	Autres que précédents
Oui (63)	38	36	19	14	28	1
Non (37)	17	17	13	10	15	2
Total (100)	55	53	32	24	43	3

Ces résultats confirment nos attentes. Le cas d'une page d'informations spécialisées sur les études en France est à prendre au sérieux: il est vrai que les étudiants attendent de la part des agents étrangers en poste (dont c'est d'ailleurs une obligation vis-à-vis de l'Université) une écoute et un service d'aide à la préparation des études en France (conseil et information, démarches administratives, recherche de filières, etc.).

Les 32% intéressés par un test en ligne renvoient à une interrogation de fond qui a été à la base du projet de site: *faut-il proposer sous une forme ou une autre des activités pédagogiques à l'utilisateur du site ou bien vaut-il mieux ne pas mélanger les genres*, soit bien faire d'emblée la distinction entre l'information institutionnelle pure (un site institutionnel) et des activités pédagogiques en ligne (un site pédagogique indépendant)? Cette interrogation aura, comme on le verra, des conséquences importantes au moment de décider avec la Direction du CCCL de la construction du site et de ses fonctionnalités. A ce stade de l'analyse, 32% est cependant un pourcentage qui n'aide pas à trancher la question.

- Le thème 4) justement enquête sur les fonctionnalités pédagogiques du site, principalement sur les modalités de l'évaluation initiale des internautes désireux de s'inscrire à un cours. On retrouve la problématique du test en ligne et il est notable que deux items qualifiant le recours à un tel test se dégagent: « pratique » à 52% pour l'ensemble des enquêtés et « imprécis » à 30%. Il est donc plus clair à présent que le test, bien qu'utile et pratique, n'est pas ressenti comme une composante essentielle pour un futur site, ce qui est du reste conforté par les entretiens d'intégration menés usuellement avec les professeurs, du type: « C'est bien de pouvoir vous rencontrer ». Ce résultat est confirmé à 86% par les enquêtés. En revanche, autre résultat qui nous sera utile

pour l'élaboration du site, les étudiants déclarent qu'en cas de test écrit, ils aimeraient, souvent entre autres formes d'évaluation, avoir à «répondre à de courtes questions» (41%) ou accéder librement à des «annales DELF/DALF avec leurs corrigés» (39%).

- Le thème 5) pour finir est destiné à savoir si les étudiants seraient prêts à s'inscrire en ligne, c'est-à-dire principalement à **transmettre des données personnelles** qui sont indispensables aux professeurs qui assurent toute l'administration courante du projet universitaire (inscriptions, saisies des dossiers dans la base de données, actualisations des données, changements de groupe, orientation pédagogique et préinscriptions au DELF et au DALF, etc.). Les résultats suivants montrent globalement une volonté des étudiants de voir se simplifier les démarches nécessaires à leur inscription. Ainsi:

	S'inscrirait en ligne à un cours...	... mais demande à réfléchir à cette possibilité
Oui	69	30
Non	31	16

Ces résultats sont assez encourageants dans la mesure où ils tempèrent l'exigence précédemment exprimée d'une rencontre en face-à-face avec le professeur. Pour les questions administratives, très voraces en temps et en énergie et qui perturbent considérablement le temps de préparation pédagogique des professeurs en l'absence d'un(e) secrétaire spécifique au CCCL, l'inscription en ligne permettrait de rassembler les données indispensables, de sonder la demande, de prévoir l'ouverture de nouveaux groupes ou la recomposition des anciens selon le niveau et l'horaire. En outre, dans le cas d'une réinscription (étudiant déjà connu) ou d'une inscription en tant que grand débutant, l'inscription en ligne, soit sans déplacement de la personne, est indiqué.

1. 3. NEGOCIATION *DIRECTION DU CCCL / AIDL* ET REDACTION DU CAHIER DES CHARGES

La clôture de l'enquête a débouché sur une nouvelle étape du projet de site, étape devant mettre en rapport cette fois-ci la Direction du CCCL, représenté par sa directrice Mme Daniela vom Scheidt, et le stagiaire AIDL. La manière dont l'enquête avait été menée, les analyses auxquelles les résultats m'avaient conduit ont servi de base à une série de rencontres répondant aux objectifs suivants:

- *affirmer la pertinence et garantir la faisabilité du site* et, partant, *faire valider le projet de construction*. Pour le CCCL, le projet de site est sensible, doit aboutir et en même temps suppose une adaptation importante de mon service, notamment durant les 3 mois cruciaux consacrés à la réalisation technique du site (le stage); tout en menant exactement mes tâches habituelles, sans modification de mon contrat, j'ai eu donc à faire entériner mon projet de professionnalisation et à insister sur la nécessité de conditions propices à la réussite de l'action/formation¹⁰ ;
- *clarifier certains aspects de fond et de forme* du futur site en tenant compte au mieux des indications fournies par l'enquête et des exigences propres de la Direction (une analyse des besoins cette fois-ci institutionnels); les résultats ont donc été rediscutés et explicités; la décision de se consacrer définitivement à un site purement informatif qui laisserait de côté les aspects pédagogiques (dont le test) a notamment été prise à ce moment; les caractéristiques de la page d'accueil, certains types d'informations à mettre en ligne ou pas m'ont été notifiés, etc. Aucune contrainte technologique, hormis la nécessité d'un accès simple aux contenus du site pour le webmestre, n'a été formulée;
- *élaborer un cahier des charges* en direction de l'AIDL, soit rédiger un document par lequel les deux parties se mettent d'accord sur des tâches devant être accomplies par l'AIDL dans le cadre de son stage et mentionnant notamment des *règles* à respecter (par exemple, ne pas mettre en ligne le site ou quelque contenu que ce soit avant l'accord de la Direction) et des dates

¹⁰ Sur ces questions, v. LE BOTERF Guy, 1999: 155.

auxquelles tel ou tel travail, telle production, tel résultat, etc. devra être fourni. Ces dates sont contraignantes pour les deux parties (par exemple dans le cas de la démonstration interne devant avoir lieu avant le départ du stagiaire) et conditionnent à mon avis ce qui fait l'équilibre de l'action/formation: temps de réflexion (Direction + stagiaire) / temps d'action (stagiaire) / temps d'évaluation (Direction + CLA + stagiaire).

1. 3. 1. Point de vue sur la négociation

Ces rencontres se sont révélées extrêmement précieuses, me permettant de m'assurer au mieux des souhaits et des demandes de la Direction pour le futur site, et finalement d'aboutir à un contrat de prestation et son cahier des charges.

Il reste que négocier, je veux dire l'acte de négocier divers aspects du projet de site, soit d'un projet de développement important pour le CCCL, ne s'est pas fait sans peine. Les difficultés tiennent à mon sens à différentes raisons:

- *l'ambiguïté de la position institutionnelle du stagiaire DESS*, donc présent sur les lieux dans un objectif de formation personnelle et muni de responsabilités réduites et, dans le même temps, initiateur d'un projet que j'ai voulu dans mon cas, en qualité d'ingénieur coresponsable du développement du projet universitaire du CCCL, faire reconnaître comme utile et nécessaire à l'établissement ;
- *la nature du projet qui oblige le CCCL à prendre des engagements vis-à-vis de moi et quant au site (le faire ou pas, puis comment et avec quoi, selon quelle répartition des responsabilités ? etc.) et donc à s'impliquer en qualité de maître d'ouvrage vis-à-vis d'un maître d'œuvre dont la démarche n'est plus celle d'un agent isolé, mais engage l'établissement qui n'a pas forcément prévu d'inscrire ce projet au titre d'une démarche de développement. Le CCCL possède-t-il d'ailleurs une politique de développement propre où l'élaboration d'un site identifiant des compétences individuelles à atteindre, puis à coordonner constituerait une priorité ?*
- ce qui renvoie pour finir, si l'on me permet, à la question de la « Convention

*de stage » passée entre le CLA et le CCCL et surtout la façon que les deux parties ont de la comprendre. Quelle est, en dehors de la garantie des aspects légaux et matériels qu'elle stipule, la validité opérationnelle de ce document? Que permet-elle à l'étudiant-stagiaire de faire réellement et notamment de réaliser dans le cas d'une action/formation? Elle est en tout cas assez évasive sur la nature des responsabilités éventuelles du stagiaire. Après coup, il m'apparaît d'ailleurs qu'une plus grande implication de l'institution d'accueil dans la définition de cette action, dans les objectifs et les caractéristiques du stage et du projet à réaliser serait nécessaire. Il faudrait, avant signature de cette convention et avant le départ même du stagiaire, que le CLA, responsable de la formation, veille à ce que les demandes de l'institution d'accueil et celles en formation du stagiaire soient discutées et consignées précisément, afin d'être harmonisées (sous forme d'un *contrat d'action/formation*), de même qu'un certain nombre de questions légales et matérielles liées à la mise en œuvre du projet. Il en va de la valeur professionnelle de ce genre de stage et de son efficacité pour tous.*

1. 3. 2. Rédaction du cahier des charges AIDL

Il suit, du fait des raisons précédemment évoquées concernant les difficultés de négocier une action, que le cahier des charges proprement dit n'a pas été rédigé d'un trait. Deux rencontres, en mai et en juin, n'ont pas été suffisantes pour se mettre d'accord sur les termes et les formulations. Différentes versions du cahier des charges, toujours rédigées par mes soins et soumises à relecture, m'ont été demandées, ont été discutées, mot après mot, formulation après formulation, mais sans jamais obtenir d'agrément définitif. De nombreuses heures sont donc à mon sens nécessaires à la préparation de ce genre de document, ce qui se trouve encore accentué par le peu de disponibilité des interlocuteurs - occupés eux-mêmes à leurs propres tâches ! Ces précisions ne sont pas sans intérêt dans la mesure où l'élaboration du cahier des charges et sa rédaction sont des moments essentiels de l'implantation du projet dans la démarche globale de développement du CCCL.

La version la plus récente que nous présentons en annexe¹¹, en date du 26 juin 2000, n'a finalement, au moment où l'on rédige ce rapport, toujours pas été signée et approuvée et donc ne l'aura pas été durant les trois mois officiels du stage. Ce contretemps n'a bien entendu pas empêché de procéder aux travaux de construction proprement dits et on s'attachera plutôt ici à présenter le document élaboré tel qu'il existe dans ses aspects structurels et de formulation. Nous finissons cette première partie par quelques aspects rédactionnels:

Articles du Cahier des charges	Objet	Formulations
Les contractants	Qualité des contractants Régler les rapports entre les contractants	<i>il a été convenu que</i>
1. Objet du projet de DESS	Type de site retenu, objectifs Profil professionnel du maître d'œuvre	- un site Internet public, d'accès gratuit et de langue allemande - pas spécialiste, vise à cette spécialisation
2. Publics	Publics inscrits ou susceptibles de s'inscrire aux cours Enquête préparatoire	- toute personne désireuse de s'informer (...) - enquête d'intérêt
3. Dates de réalisation du site, d'essai et de mise en ligne	Organisation du calendrier en fonction du volume imparti au stage (300 h) : construction, démonstration interne, mise en ligne	250 h pour les travaux informatiques 40 h pour la mise au point et les essais, 10 h pour la promotion
4.0. Responsabilités et propriété du site	Déterminer les responsabilités :	
4.1. Durant la période de réalisation du site et de mise au point (stage)	Avant la mise en ligne et après en tenant compte du fait que les contenus du site sont institutionnels et officiels	<i>Le stagiaire s'engage</i> - à informer (...) - et à rendre le site accessible qu'après avis favorable
4.2. A partir du 01/09/00	Le stagiaire est seul responsable, date de soutenance comprise Après la soutenance : une négociation est nécessaire pour l'avenir du site (propriété, promotion et maintenance)	3 possibilités : a - laisser le site à la disposition du CCCL (...) b - en cas d'achat du site (...) c - les dispositions a et b peuvent être dénoncées (...)
5.0. Description succincte des contenus du site	Les contenus :	
5.1. Documents utiles à la création des pages du site	Collecte ou création de documents pour les contenus du site	<i>préexistants ou qu'il créera</i>
5.2. Titre du site	Suggéré par le prestataire, peut évoluer en fonction de l'enquête et de la Direction	« Uni & HS Französisch / Sprachkurse für Studium und Beruf »
5.3. Le site contiendra sous forme de pages distinctes :	Liste des pages distinctes avec description des contenus	<i>Informations institutionnelles</i> <i>Offre de cours</i> <i>DELFDALF, etc.</i>

¹¹ Cahier des charges du stagiaire AIDL in extenso, v. ANNEXE C, pp. XII-XIII.

2

DOSSIER DE PREPRODUCTION & CONSTRUCTION DU SITE

Aspects organisationnels

Objet du site et organisation des contenus

Aspects technologiques et modélisation HTML

2. 1. ASPECTS ORGANISATIONNELS

Dès le début des travaux, qui ont coïncidé de fait avec le début du stage, le 1^{er} avril 2000, je me suis attaché à éclaircir un certain nombre d'aspects essentiels relatifs à la mise en œuvre pratique du projet.

2. 1. 1. Calendrier opérationnel

La première tâche a consisté à mettre au point un calendrier opérationnel et précis qui tenait compte des dates déterminées par le cahier des charges et de celles (prévisionnelles) propres aux manipulations techniques elles-mêmes. J'y ai fait figurer les difficultés pouvant apparaître ainsi que les personnes-ressources devant être contactées pour de l'aide (v. 2. 1. 2.).

Dates prévisionnelles	Description des tâches	Observations
1 ^o 20/03- 31/03/2000	Elaboration du questionnaire utilisateurs (v. ANNEXE B) Relecture en équipe, mise en forme TdT et duplication	100 exemplaires photocopies à la charge du CCCL Lotus-WordPro au CCCL difficile pour tableaux et mise forme > mettre en forme à la maison sous MS-Word
2 ^o 01/04-30/04	Conduite de l'enquête (dès rentrée universitaire d'été) et dépouillement Recherche documentaire pour les contenus (v. 2. 2.) : préparer la documentation CCCL en fichiers Word en répartissant selon les futures grandes sections du site, actualiser si nécessaire	Dresser des tableaux de chiffres et rédiger les grandes lignes de l'analyse Discussion Direction/AIDL sur l'usage et le droit de l'utiliser (quelles informations sont absolument interdites ?) S'assurer que la documentation est informatisée (sur disquette) et actualisée
3 ^o 01/05-15/05	Elaboration de l'architecture du site (les principales pages sont nécessaires pour la négociation du cahier des charges) Déterminer les liens page/page (v. 2. 2. 2) Prérédaction du cahier des charges AIDL Discussion/Négociation cahier des charges	Arborescence réalisée sous CorelDraw (donc initiation avec D. Verrecchia, DESS Lyon II, stagiaire CNOUS au CCCL) Avec la Direction / prévoir d'autres RV

4° 15/05-31/05	Traitement de la documentation sous forme des futures pages du site (prêtes à convertir en HTML) Rassembler les logos utiles (.gif) Faire rédiger par chaque collègue son « portrait professionnel » et rassembler	Sous MS-Word (maison) Réfléchir sur les aspects formels des pages (fond, boutons frame, en-têtes, disposition des liens hypertextes, liens <i>web</i> , logos) Demander et redemander (!)
5° 01/06-25/06	Se documenter sur la programmation HTML Conversion de la documentation CCCL au format .htm (sous FrontPage) Nettoyage code HTML et retouches Préparer la modélisation HTML (v. 2. 3. 2) Mettre en ligne sous mon domaine à l'Université (uni-bremen.de/~durel/) et essais du navigateur	Trouver, consulter ouvrages spécialisés Coopération en ligne avec M. Raffaud (Paris, experte création sites) : initiation FrontPage, demander des propositions, vérifier, modifier, conseils modélisation HTML Implantation du site sous mon domaine personnel à l'Université de Brême : initiation manipulations FTP avec R. Krah
6° 26/06	Démonstration interne au CCCL Noter critiques et modifications	Prendre RV avec Directrice, sous-directrice, stagiaire CNOUS
7° 27/06	Retirer le site de mon accès Université	Demande de la Direction (sécurité)
01/07-31/07	Enseignements DESS en présentiel au CLA Besançon	
8° 01/08-31/08	Procéder aux modifications du 26/06 Mise en ordre notes pour le rapport, rédiger	Prévoir temps pour ordonner la bibliographie
9° 01/09	Remettre le site en ligne sous mon domaine Actualiser	Définir une démarche pour la promotion auprès des interlocuteurs locaux et des étudiants Assurer cette promotion personnellement

Des indications quant aux volumes horaires impartis pour chacune des phases de conception et de construction avaient été fixées dans le cahier des charges [v. **ANNEXE C**, pp. XII-XIII]. Toutefois, avant les travaux, il était difficile d'estimer précisément ceux-ci. Après coup, il s'avère que les 300 heures prévues au titre du stage se décomposent globalement comme suit:

- 1° => 15 h ;
- 2° => 70 h ;
- 3° => 40 h ;
- 4° => 60 h ;
- 5° => 80 h ;
- 6° + 7° => 2 h ;
- 8° => 15 h ;
- 9° => 18 h (prévisionnel cahier des charges : 10h, à partir du 01/09/00).

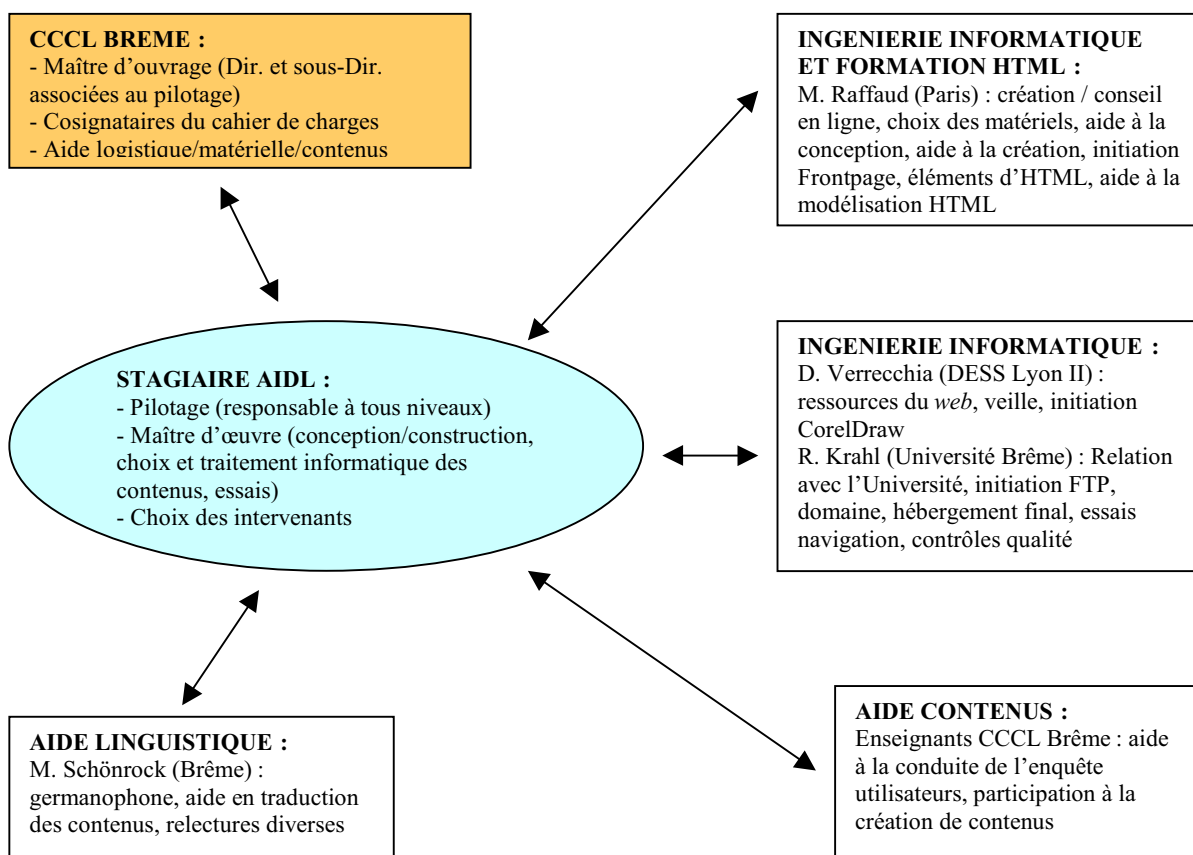
Le volume horaire prévu pour la promotion à grande échelle du site n'entre pas à proprement parler dans l'ingénierie conceptionnelle, toutefois elle est l'aboutissement obligatoire du projet et me permettra ainsi qu'au CCCL de

procéder à une évaluation par les utilisateurs (collègues allemands et étudiants).

2. 1. 2. Ressources humaines et moyens financiers

Un certain nombre de personnes ont participé à la conduite du projet et à la réalisation des opérations techniques. Ces dernières, à qui j'ai demandé de me fournir selon leurs compétences une aide spécifique, peuvent être intégrées dans le schéma général de pilotage suivant :

SCHEMA GENERAL DE PILOTAGE DU PROJET DE SITE CCCL



Comme on le voit, le pilotage est assez concentré et autocentré; il peut s'agir là d'une faiblesse dans la mesure où les intervenants n'ont pas été mis en relation directe, ce qui, dans un projet plus ambitieux, nuirait à la construction d'une synergie des compétences (échanges conceptionnels, coconstruction des compétences et évaluation croisée des opérations). Cela tient en partie à la nature même du stage (brièveté du temps imparti à la réalisation et centration forte sur le

stagiaire) ainsi qu'à l'absence de moyens financiers qui ne permet pas de demander d'autres contributions aux partenaires que gracieuses et volontaires (c'est-à-dire souvent ponctuelles).

Quant aux aspects financiers justement, les dépenses, il me semble que dans le cadre du projet mené, il soit assez difficile de les préciser. Elles ont concerné principalement les postes suivants :

- papier (enquête, conception contenus);
- usage/usure des matériels informatiques(ordinateur multimédia CCCL, photocopieuse ; ordinateur et imprimante personnels);
- logiciels sous licence (v. 2. 3.);
- électricité (utilisation durable des matériels);
- téléphone (entre les différents intervenants et moi) et messagerie électronique.

Faute de temps et vu le cadre administratif même des opérations (stage d'action /formation), je n'ai pas poussé plus avant l'analyse budgétaire du projet. Il m'a manqué également des outils théoriques et pratiques simples relatifs à la gestion financière de projet en général.

2. 2. OBJET DU SITE ET ORGANISATION DES CONTENUS

Le site « Uni & HS - Französisch » est public, d'accès gratuit et de langue allemande. Il se propose de présenter le projet de coopération linguistique de l'Institut Français-CCCL de Brême développé dans le cadre du *Centre de Langues de l'Université* de Brême, ses professeurs, les cours qui y sont dispensés et les certificats proposés entre autres. Il informera un public large (étudiants brémois et des autres régions, enseignants, lecteurs des universités, etc.) et permettra aux étudiants immatriculés à Brême de s'inscrire en ligne et, de manière générale, à toute personne intéressée de prendre connaissance des spécificités du projet universitaire et de prendre contact facilement avec les enseignants qui l'animent. Dans ces conditions, j'ai privilégié une architecture simple, permettant une navigation sans grande réflexion et rapide. La présence du *sommaire* (situé à gauche de l'écran, restant visible durant toute la navigation) est faite pour aider l'utilisateur à se situer à tout moment pendant ses recherches.

2. 2. 1. Distribution et description des contenus

Les contenus du site, la « matière » communiquée proprement dite et selon quel cheminement, ont fait l'objet d'une préparation rigoureuse et d'une mise en ordre thème par thème. Des expérimentations concernant la mise en forme des contenus, le graphisme, la typographie ont été nécessaires et ont été réalisées en partie par Marina Raffaud disposant des matériels utiles (v. 2. 3. 1.). Le cahier des charges, pauvre sur la question des matériels disponibles et nécessaires, ne mentionnait que la présence de « pages distinctes » pour les contenus.

Le site comporte une page d'accueil précisant l'intitulé du site:

UNI & HS - FRANZÖSISCH SPRACHKURSE FÜR STUDIUM UND BERUF

(« Le français à l'Université / Des cours pour les études et la profession ») présenté sous forme d'un pavé-titre. Le site comporte en outre 43 fichiers .htm (les contenus écrits) ou .gif (pour les logos, certains éléments graphiques) ou .jpg créés à l'aide des logiciels adéquats. Ces fichiers sont distribués en 8 dossiers

accessibles à partir du *sommaire* [liste des fichiers du sites, v. ANNEXE D, p. XIV].

Quant aux contenus, on peut les synthétiser d'après les boutons du *sommaire* (boutons *rouges* quand on active la page) :

HOME

Page d'accueil, contient les logos de l'*Institut Français* [CCCL], de l'Université de Brême, de la *Hochschule*, ainsi que le pavé-titre du site et la mention du *Centre de Langues des Universités de Brême*.

AKTUELLES

Informations générales et actualités, calendrier DELF/DALF, *Centre d'auto-apprentissage*, études en France, etc. Une présentation des projets pédagogiques du CCCL est en cours d'élaboration [saisie d'écran, v. ANNEXE E, p. XV].

(FACH)KURSE

Répertoire des cours ouverts pour le semestre en exercice. Les cours sont référencés d'après le modèle du répertoire général officiel de l'Université (système de cotes pour chaque cours avec nom du professeur, volume horaire, lieu).

SPRACHDIPLOME

Présentation des certificats DELF/DALF, avec modalités d'examen, calendrier, fiches-conseils pour s'y préparer et annales avec leurs corrigés (un projet de diffusion d'annales et de corrigés que je poursuis depuis ma prise de fonctions en 1996 et que je vais implanter progressivement sur cette page).

LEHRKRÄFTE

Présentation de l'équipe enseignante du CCCL. Portraits et profils professionnels. Photo d'équipe.

BIBLIOTHEK

Références bibliographiques classées par thèmes en fonction des cours de spécialité offerts aux étudiants et des recommandations des enseignants. Les ouvrages disponibles à la bibliothèque du CCCL seront spécifiés.

ANMELDEN

Formulaire d'inscription en ligne précisant toutes les données dont le CCCL a besoin pour tenir des statistiques utiles lors des réunions avec les partenaires universitaires et institutionnels [modèle HTML du formulaire, v. ANNEXE F, p. XVI].

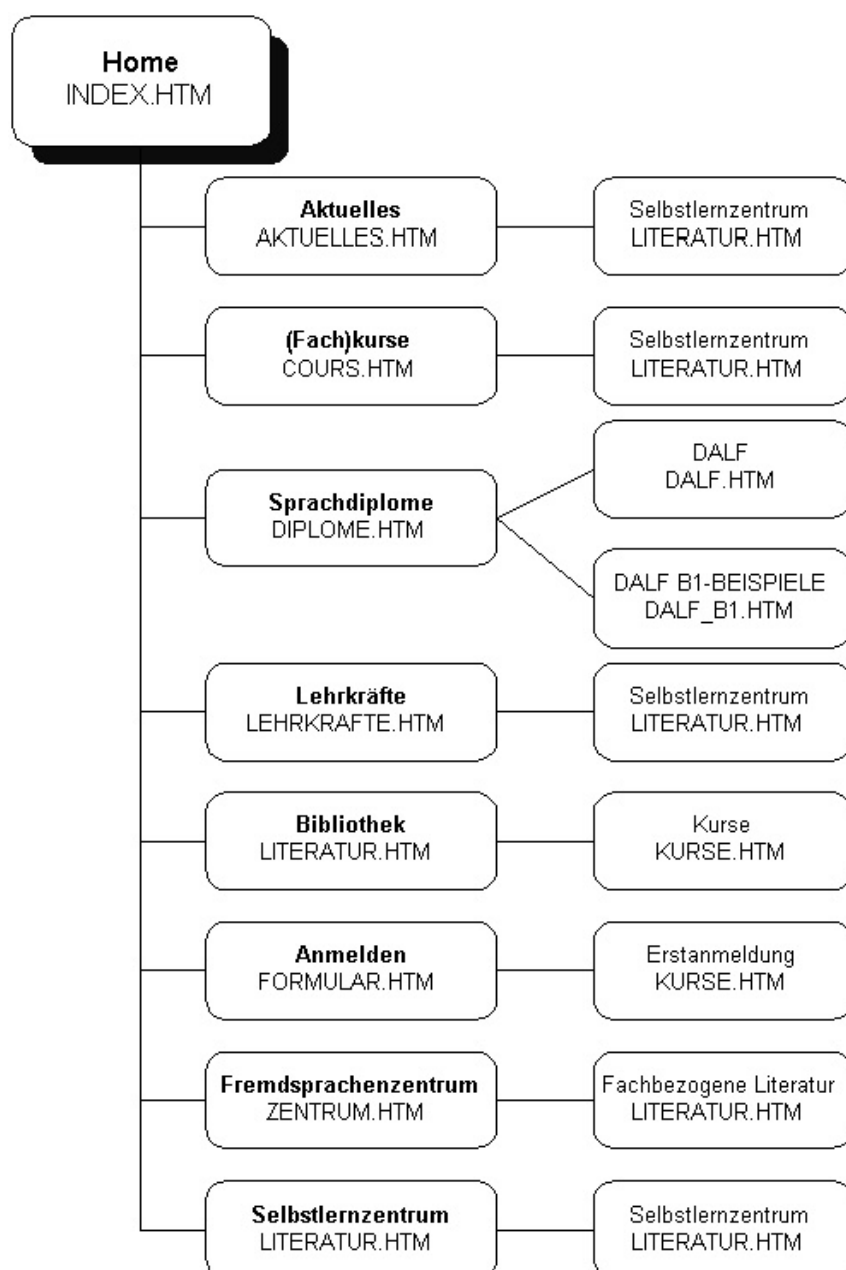
FREMDSPRACHEN ZENTRUM

Présentation du *Centre de Langues des Universités de Brême* ; textes fondateurs. Tableau synoptique et méthodologique de l'offre de cours et des méthodologies développées au CCCL. Données statistiques concernant les cours confiés au CCCL.

SELBSTLERN ZENTRUM

Présentation du *Centre d'auto-apprentissage* [CAA] du CCCL avec les modalités de travail, les horaires d'ouverture, les matériels disponibles.

2. 2. 2. Architecture du site



2. 3. ASPECTS TECHNOLOGIQUES ET MODELISATION HTML

2. 3. 1. Outils de développement

- **Machine utilisée pour le développement :**
 - Ordinateur Celeron 400, doté de 128 Mo de RAM ;
 - Modem 28800.
- **Logiciels utilisés :**
 - CuteFTP 1.8 (transfert des fichiers pour hébergement sur le serveur) ;
 - Microsoft Frontpage 98 (pour la création assistée des pages .htm) ;
 - Netscape Communicator 4.04 (essais de navigation) ;
 - Notepad (nettoyage du code généré automatiquement par Frontpage) ;
 - Paint Shop Pro 6 (utilisé pour la conversion de formats de fichiers images et pour des essais de créations de logos).
- **Langages utilisés :**
 - **HTML** (*Hypertext Markup Standard Language* / Langage hypertexte à balises) : langage permettant de créer des documents mis en page pour le *web* et contenant des images, du son, des liens hypertextes vers d'autres documents ;
 - **JAVASCRIPT** : Langage de script simplifié et orienté objet. *Javascript* permet d'ajouter un contenu exécutable aux pages *web* (par exemple, l'effet sur les boutons pour le sommaire). *Javascript* est le langage de script le plus populaire dans le domaine du développement *web* coté client.

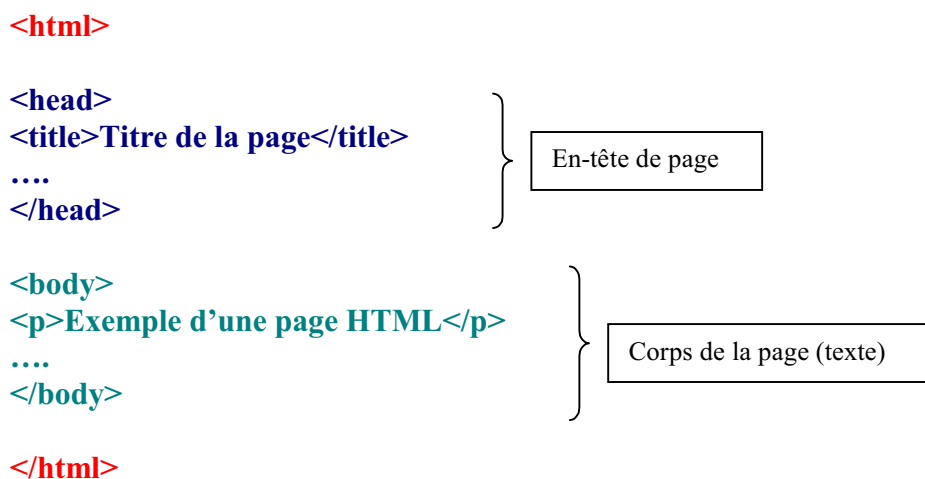
2. 3. 2. Initiation au langage HTML et modélisation

Au centre des travaux, et c'est un objectif essentiel de l'action/formation que je m'étais fixé, il y a l'initiation à la programmation HTML, un langage informatique très répandu et indispensable pour la programmation des pages. Même si, les logiciels d'édition de pages aidant, la programmation est aujourd'hui assistée et « conviviale », puisque la programmation est prise en charge automatiquement, il appartient aux savoirs et aux compétences technologiques du concepteur de site de connaître plus précisément les attributs du langage HTML, ce qui lui permettra de mieux « voir » fonctionner son site, de mieux maîtriser son fonctionnement et d'apporter certaines retouches correctives (au moment de la mise en ligne notamment) que l'éditeur ne prend pas en charge automatiquement.

- **Structure d'un document HTML**

Un document HTML est un texte contenant les données du document et les balises définissant la structure et l'apparence du document.

La structure fondamentale d'un document HTML est simple:



Chaque document possède un en-tête et un corps délimités par les balises `<head>` et `<body>`. L'en-tête permet de définir le titre du document ainsi que d'autres paramètres qui sont à disposition du navigateur lors de l'affichage du document. Le corps contient le contenu du document HTML. Il comprend le texte à afficher ainsi que les balises indiquant au navigateur comment le mettre en forme.

- **Exemple : Structure de la page INDEX.HTM**

Le site a été développé à l'aide de cadres (angl. «frames »).

Les cadres permettent de diviser la fenêtre principale du navigateur en plusieurs sous-fenêtres de taille réduite, chacune d'entre elles affichant un document différent.

La page INDEX.HTM est donc composée de deux cadres :

- cadre « **sommaire** » : il contient la page SOMMAIRE.HTM qui reste toujours présente à l'écran . La page SOMMAIRE.HTML, qui contient les boutons d'accès aux différents chapitres du site, comporte un script, écrit en Javascript, permettant de changer la couleur du texte des boutons au passage de la souris;
- cadre « **principal** » : la page contenue dans ce cadre varie en fonction du

choix de l'utilisateur dans le sommaire. La page INDEX.HTM [home] du site présente donc deux cadres et sa structure est la suivante:

CODE DE LA PAGE INDEX.HTM

```
<html>

<head>
<title>INSTITUT FRANCAIS BREMEN</title>
</head>

<frameset framespacing="0" border="false" frameborder="0"
cols="155,*">
  <frame name="sommaire" scrolling="no" noresize target="principal"
src="sommaire.htm">
  <frame name="principal" src="principal.htm" scrolling="auto">
  <noframes>
  <body>
  <p>Cette page utilise des cadres, mais votre navigateur ne les
prend pas en charge.</p>
  </body>
  </noframes>
</frameset>
</html>
```

Balise indiquant que nous sommes dans une page de cadre

Balise indiquant la création de cadres

- **Autre exemple de programmation HTML modélisée**

On se reportera à l'ANNEXE F (p. XVI) pour la programmation HTML du formulaire d'inscription en ligne.

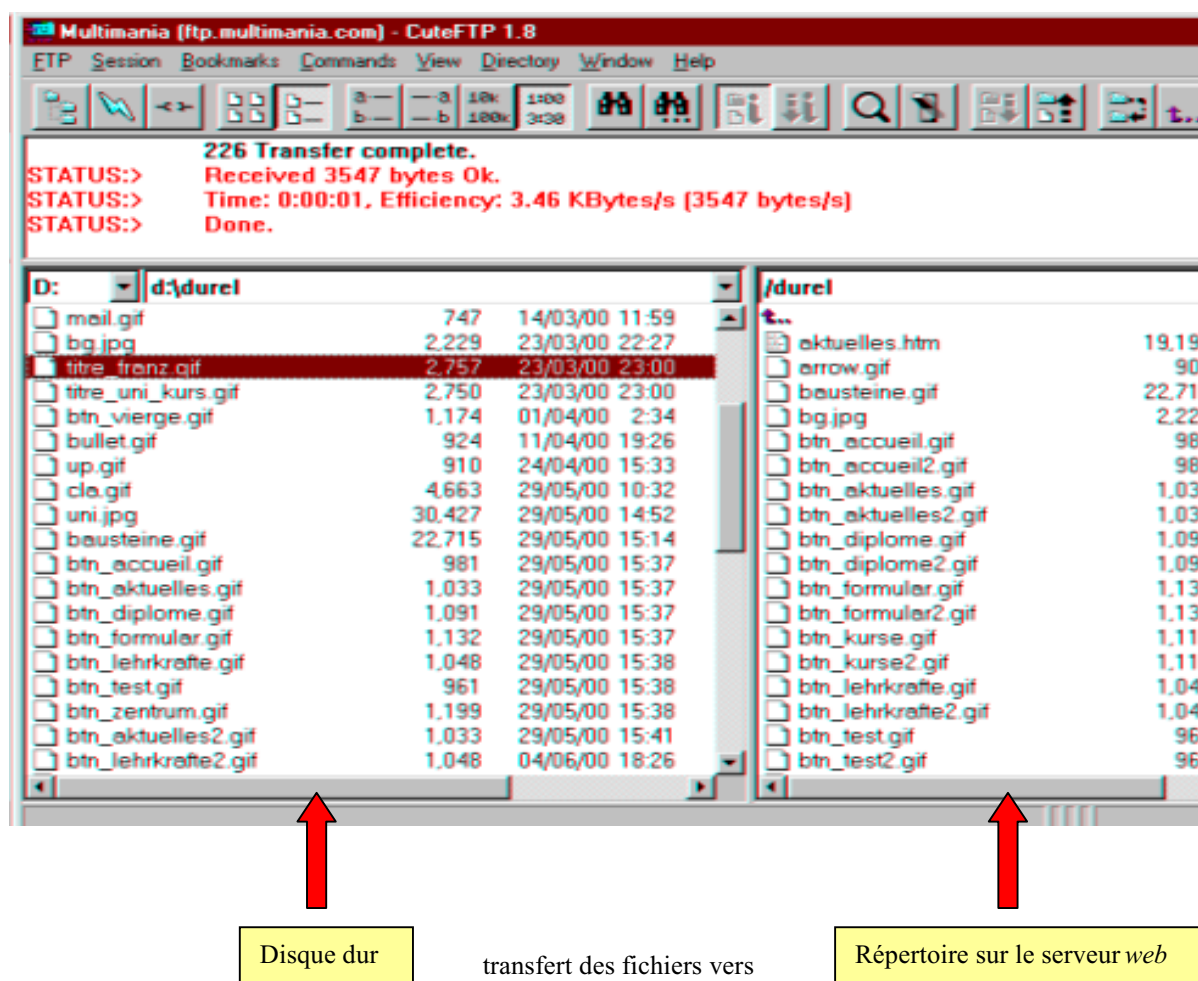
2. 3. 3. Choix du serveur, configuration *CuteFTP* et mise en ligne du site

Afin d'être visibles par les internautes, les fichiers (pages HTML, images...) utilisés pour la réalisation du site doivent être chargés sur un serveur *web*. Le site est alors accessible à une adresse URL donnée. En tant qu'enseignant du *Centre de Langues des Universités de Brême*, je dispose d'une telle adresse (un domaine de 10 Mo libre de droits). Le site est donc hébergé sous ***http://www.uni-bremen.de/~durel/fsz*** où *durel* est mon domaine personnel général à l'Université et *fsz* [FZHB] le sous-domaine abritant le site.

La méthode permettant de charger les fichiers sur le serveur fait appel au protocole FTP (File Transfer Protocol). Un certain nombre de logiciels permet

d'effectuer ces transferts, par exemple *CuteFTP*, *LeechFTP*, *WS_FTP*.

Les aspects pratiques de la configuration du logiciel *CuteFTP* retenu ici sont consultables en ANNEXE G (p. XVII). Au moment de la mise ligne, c'est-à-dire de l'hébergement sur le serveur, on sélectionne d'abord l'accès désiré dans la liste des accès FTP (partie droite de la fenêtre «FTP Site Manager»), puis on clique sur le bouton *Connect*. On obtient une interface directe avec le serveur *web* permettant d'y héberger le site :



Pour déplacer les fichiers du disque dur vers le répertoire d'hébergement sur le serveur *web*, il suffit de les sélectionner (clic sur le nom du fichier), puis de les déplacer dans la partie droite à l'aide de la souris. Une fois que tous les fichiers sont copiés, cliquer sur le bouton  dans la barre d'outils pour se déconnecter du serveur. Le site est accessible par les internautes.

EVALUATION, PROMOTION DU SITE & CONNAISSANCE DES RESEAUX

Evaluation et compétences de l'AIDL

Pour une démarche de promotion du site

Connaissance des réseaux francophones en ligne

3. 1. EVALUATION ET COMPETENCES DE L'AIDL

Evaluer le projet, évaluer ce qui a été réalisé, atteint du point de vue du cahier des charges et, sur le plan des compétences personnelles, acquis, s'impose, parce que c'est le moment où, mettant fin (provisoirement?) aux travaux et ayant tenté de mieux cerner quelles démarches opérationnelles ont été suivies et quelles acquisitions sur le plan technologique ont été nécessaires, on peut à la fois comprendre *ce que* l'on a accompli durant l'action/formation et *qui* l'on est devenu grâce à elle.

3. 1. 1. Niveaux d'évaluation et démarches post-évaluatives

Le recours à une évaluation à différents niveaux est une manière d'approcher globalement l'acquisition de compétences et de caractériser la construction du site au plan qualitatif. En diversifiant les critères, l'évaluation se garantit de toute dérive (évaluation portant ou bien trop sur les technologies ou trop sur les théories du management de projet) et permet en revanche de faire ressortir une base de réflexion élargie utile pour capitaliser.

Je me suis inspiré ci-après des outils d'évaluation développés par Marc Dennerly¹² et les ai adaptés à l'évaluation du projet de site. J'ai ainsi tenté d'analyser le projet en termes de *faits* d'action/formation (et non d'intentions initiales ou de projections pour l'après-projet) afin d'éviter au mieux une auto-évaluation trop subjective ou éloignées des opérations. Les signes + ou - représentent des

¹² Se reporter aux entrées « Enjeu du projet... » jusqu'à « Evaluation du résultat » du lexique fourni par Marc Dennerly, in DENNERLY Marc, 1999 : 203-204.

indicateurs de satisfaction aux critères retenus pour chaque modalité évaluative; ils ne présument pas des évaluations que rendront le responsable de formation (le CLA) et le commanditaire du site (le CCCL) et qui sont de nature différente.

NIVEAUX D'EVALUATION DE L'ACTION/FORMATION «Réalisation d'un site pour le CCCL»

Enjeu du projet de formation	- Le projet d'action/formation mené autour de la construction du site reste très circonscrit au sein du CCCL, puisqu'il a été celui d'un seul individu et que ses résultats sont individuels et privés (qualification d'un seul agent) - L'enjeu stratégique et la réussite du projet ont donc été réduits pour le CCCL, ce qui a eu pour conséquence le peu de moyens humains, matériels et financiers engagés par lui et le faible impact sur le système CME	-
Estime de soi	- Satisfaction d'avoir mené un projet individuel de professionnalisation - D'avoir mené un projet que j'ai défini avec l'autorité de tutelle et satisfaisant au cahier des charges établi avec elle en tant que prestataire - D'avoir accompli des actes professionnels nouveaux, acquis des connaissances (réseaux...) et des savoir-faire que j'estimais difficiles	+
Evaluation « à chaud »	- Satisfaction dès la fin de l'action/formation suscitée par le sentiment de plus de connaissances et de compétences dans le domaine de l'informatique informationnelle (du <i>web</i>) ressenties comme utiles dans mon domaine professionnel - Reconnaissance des lacunes encore à lever dans le domaine	+
Evaluation « à froid »	A mener dans les prochains mois par moi et le CCCL : - Evaluation et critique du cahier des charges - Le résultat fonctionnel (le site au plan conceptuel et technologique)	?
Evaluation individuelle	A mener par le CLA : - Réinvestissement pratique des outils théoriques A mener par le CCCL : - Evolution du profil, nouvelles compétences utiles dans le poste occupé	?
Evaluation de processus	Concerne les processus de l'action/formation, ici du management d'un projet individuel en ingénierie informatique et informationnelle dans le domaine de la didactique du FLE : - Recherche et maîtrise des moyens de la formation (formation accréditée par l'Etat et pilotée (DESS, CLA)), adaptation de l'emploi du temps privé et professionnel au temps de formation, dont la période des travaux informatiques, attitude « étudiante », dépenses personnelles) - Recherche et maîtrise des outils de la formation (information spécialisée, lectures théoriques et initiation à la manipulation des logiciels, rencontres de spécialistes) - Maîtrise des différentes activités de la gestion du projet (conduite de l'enquête, respect du cahier des charges AIDL établi, conception/construction du site, évaluation, capitalisation) - Maîtrise des délais (au total 3 mois impartis)	+
Evaluation de résultat (stratégique)	A mener par moi et le CCCL : - Réussite du projet d'amélioration apportée par le site et impact sur les performances de l'établissement (mais on peut penser que la mesure d'un écart ne peut être que positive) - Les effets de l'action/formation induits par le projet de site au regard de la situation de travail des agents du CCCL	?>+

Quant à l'évaluation «à froid», dont les critères évalueraient le résultat final de l'action/formation, soit le site proprement dit dans ses fonctions et son fonctionnement, on peut penser qu'il devrait s'accompagner de toute une série de critères techniques précis, où ce ne serait plus exactement l'action/formation qu'on évaluerait, mais effectivement le produit final défini par le cahier des charges et qui seul intéresse véritablement le commanditaire. On devrait donc prévoir des rencontres avec :

- *le commanditaire* pour établir une seconde version du cahier des charges afin de définir des moyens nouveaux, de mettre en œuvre l'évolution du site, des transformations, une démarche de maintenance et de promotion à long terme;
- *de nouveaux professionnels* dans le domaine de l'informatique informationnelle afin d'approfondir des aspects technologiques, d'obtenir une information technique toujours plus adaptée à l'évolution du site, voire de préciser en fonction des moyens qu'on a définis la faisabilité d'un site «version améliorée» ; ces démarches concourent donc à terme à mettre le site sous assurance qualité;
- *des chefs de projets du même type*, notamment en Allemagne, afin de comparer, d'échanger des compétences, de susciter une dynamique autour de ce genre de projet, de faire se mettre en rapport des commanditaires dont les vœux sont parfois proches;
- *des utilisateurs « innocents »* afin d'approfondir l'analyse des besoins, les demandes des internautes.

Ces démarches, qui comprennent donc fondamentalement une critique et certainement une réécriture du cahier des charges initial, doivent pouvoir s'inscrire en prolongement de l'action/formation et jeter les bases de la démarche en capitalisation de l'expérience acquise.

3. 1. 2. Compétences de l'AIDL et capitalisation

Il s'agit donc de faire le point d'un côté sur les types de connaissances et les savoir-faire acquis grâce à la mise en œuvre des processus de la gestion du projet de site afin de pouvoir, de l'autre, être en mesure de les mettre au service de tout type de demandes et de situations professionnelles relevant de l'ingénierie de site *web* en contexte de coopération culturelle et linguistique. Il suit qu'un profil

particulier de l'AIDL doit être défini. Celui-ci agit à trois niveaux en tant que:

- *acteur impliqué dans un projet culturel et/ou linguistique*, notamment dans une structure de type CCCL, Alliance, Centre de Langues étranger, en qualité d'enseignant ou de chef de projet ou de consultant dans les NTIC ; connaisseur des propriétés et des ressources offertes par les réseaux informationnels en ligne en DLE, il sera capable d'analyser les intentions propres de l'institution à divers niveaux (organisationnel, technologique, « image/message », etc.) ; il saura analyser les compétences disponibles autour de lui et contacter des intervenants extérieurs, notamment les informaticiens, pour les apports de compétences supplémentaires ;
- *ingénieur de projet* capable d'élaborer et de mener, en concertation avec le commanditaire institutionnel, toutes les démarches opérationnelles, c'est-à-dire de mettre en œuvre les processus de la réalisation (principalement: définir un projet initial à faire valider par l'institution sous la forme d'un cahier des charges, cerner (discerner) les besoins en moyens humains, techniques et financiers pour la réalisation d'un site, animer le comité de pilotage, budgéter le projet de A à Z, élaborer des indicateurs de suivi et d'évaluation des résultats, etc.) ;
- *acteur de réseaux, technicien lui-même*, très informé des NTIC et du fonctionnement technique des réseaux de l'information en ligne, des réalisations également à l'initiative des milieux politiques et des organisations culturelles; idéalement, il devrait être capable de décider d'égal à égal avec les informaticiens des choix technologiques et des solutions (tout en n'oubliant jamais les intentions du commanditaire sur le plan didactique ou pédagogique, c'est-à-dire en privilégiant la représentation de la langue-cible...).

La capitalisation de l'expérience et des compétences acquises fait partie de ses tâches, puisque celle-ci détermine les formations et les informations à donner à ses collègues pour les fédérer durablement autour du projet, développer celui-ci, les impliquer davantage, faire évoluer les compétences en réduisant les réticences. Dans le cas du CCCL, capitaliser autour des savoirs et des savoir-faire induits par la réalisation du site devrait signifier amener chaque collègue (direction, enseignants, secrétariat) à se poser des questions par rapport à ce «nouveau produit», à cette nouvelle ressource opérationnelle de l'établissement et, si possible, à vouloir contribuer à son maintien et à son évolution¹³.

¹³ Pour un essai de modélisation du référentiel AIDL «Ingénieur de projet» et « Acteur de réseaux», v. CLABAUD Robert-Alexandre, 1998 : ANNEXE N, N 1-2.

3. 2. POUR UNE DEMARCHE DE PROMOTION DU SITE

Il n'entre pas exactement dans les termes du cahier des charges élaboré avec le CCCL que la promotion à grande échelle du site me revienne, sauf en cas d'acquisition définitive du site, où une démarche consignée par écrit et relevant d'un cahier des charges propre [v. ANNEXE C, p. XII, § 4. 2.] sera nécessaire. Dix heures ont néanmoins été prévues dès la rentrée 99/00: « Mise en ligne (réseau Internet): l'accessibilité du site au public, ainsi que sa promotion auprès des organes d'information Internet de l'Université de Brême (10 heures) est prévue à partir du 01/09/00 dans le cadre des activités habituelles de la rentrée universitaire » (§ 3. 0.). Il est donc nécessaire d'esquisser une démarche de promotion du site dont l'objectif est de déterminer auprès de qui le site devra être promu et comment.

3. 2. 1. Niveau institutionnel (aspects politiques)

Au plan institutionnel, on distinguera deux sous-niveaux d'application de la démarche promotionnelle:

- *au sein du CCCL*, comme je l'ai évoqué plus haut, l'objectif est de faire connaître le travail accompli, de l'expliquer, d'expliquer les motivations qui ont été les miennes aussi bien au plan personnel qu'au plan du développement de l'équipe, des compétences collectives et des performances de l'établissement. On peut donc prévoir la mise en place d'une initiation, voire d'une formation complète à divers plans (conception, manipulation techniques et technologiques, traitement des contenus). Il faudra présenter les processus ayant conduit à la réalisation du site et en particulier s'attacher à développer une critique constructive des fondements conceptuels et des travaux. Par ailleurs, les postes diplomatiques français en Allemagne, voire du champ de la coopération en milieu germanophone, doivent être tenus informés de cette dynamique et sollicités le cas échéant pour des aides;
- *auprès des partenaires allemands*: il s'agit en premier lieu de cerner les interlocuteurs, par exemple à partir d'un organigramme de l'Université et des

Instituts universitaires, et de cibler des *Départements*, des responsables de filières, des enseignants, appartenant notamment aux disciplines privilégiées par la coopération ou que le CCCL tente de rallier au projet universitaire. La technologie aidant, on peut aussi penser à contacter des responsables au niveau fédéral, voire international dans le cas où ceux-ci sont germanophones. Le niveau politique enfin peut être envisagé: il faut informer les autorités éducatives locales (le *Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Sports du Land Bremen*). On doit donc prévoir un message électronique contenant une présentation courte du site, en allemand, de ses buts, de ses caractéristiques, de ses ressources et un lien direct.

3. 2. 2. Niveau « Utilisateurs » (aspects pédagogiques)

Le second public visé par la promotion est celui des utilisateurs au sens large, soit des étudiants brêmois puisque la convention de coopération passée entre le CCCL et les Universités de Brême prévoit que les offres pédagogiques dans leur ensemble s'appliquent aux étudiants inscrits uniquement dans le *Land Bremen* (v. 1. 1. 1. et 1. 1. 2.). La pratique veut depuis 1995 que les étudiants soient contactés, informés, sensibilisés au projet ou bien individuellement sur R.V. (environ 40 personnes / semestre) ou bien à l'occasion de journées d'information et d'inscription que les enseignants-CLA organisent à l'Université même deux fois par an (environ 2 X 60 personnes).

Deux types d'actions peuvent alors être menées en direction des étudiants, où la promotion du site débouche sur des démarches pédagogiques originales:

- *au moment de l'information et de l'inscription au CCCL*: mention de l'adresse du site sur les prospectus habituels et la documentation administrative à l'usage des étudiants;
- *en cours*: pour une sensibilisation plus profonde et ouvrant sur des applications pédagogiques, on peut penser à constituer un groupe d'étudiants (dont des linguistes, des informaticiens, des spécialistes en communication) autour d'une thématique du type: « Le français sur Internet », « Applications

pédagogiques pour le FLE sur Internet», « Etudes de sites francophones », etc. Le projet pédagogique à développer consisterait à explorer le *web* francophone en français, notamment du point de vue des ressources didactiques et pédagogiques représentées par les sites de FLE/FOS ou d'enseignement des langues et à développer des compétences en informatique informationnelle. L'aspect d'apprentissage d'une langue de spécialité (le français du *ouaib [*web*]) serait d'ailleurs également justifié par les objectifs du cours et couvert par les ressources abondantes du réseau. La démarche pourrait consister dans les grandes lignes :

- à faire une première analyse du site du CCCL d'après l'organisation de ses contenus (v. 2. 2.), de ses fonctionnalités ; à vérifier s'il décrit bien le projet que les étudiants suivent au CCCL (v. 1. 1.) ;
- à le comparer avec des sites repérés sur le *web* et à se diriger vers l'élaboration d'un « cahier des charges pédagogiques » à l'initiative des étudiants (l'élaboration de grilles d'analyse viserait à pouvoir définir des améliorations à apporter au site, dont l'approfondissement de ressources pédagogiques adaptées aux besoins des étudiants du groupe constitué) ;
- à impliquer davantage les étudiants dans une démarche technologique et professionnalisante à mener en français (vers une connaissance partagée des NTIC et des domaines de l'informatique francophone ; création de pages personnelles à visée professionnelle ou d'un site commun créé et géré par les étudiants eux-mêmes)¹⁴ ;
- à organiser la « veille », enfin, c'est-à-dire à explorer systématiquement les moteurs de recherche francophones de façon à faire référencer le(s) site(s) selon des lacunes et des besoins repérés¹⁵.

¹⁴ C'est l'idée d'une classe de FOS lieu d'échange de compétences et de croisement de métiers qui prévaut ici avec un mouvement [formation linguistique/formation professionnelle] où les aspects de manipulation technologique génèrent également de l'enseignement/apprentissage linguistique. Quant aux métiers liés à l'ingénierie informatique, on en retrouve une bonne représentation synoptique en ANNEXE H (p. XX).

¹⁵ Cette démarche pédagogique [analyse du site > comparaison > création] renvoie fondamentalement à une pratique de *veille* technologique et des ressources du *web*. Quelques pistes que j'ai suivies sont consignées dans la section bibliographique *Politique linguistique & Associations en ligne*, pp. 44-45.

3. 3. CONNAISSANCE DES RESEAUX FRANCOPHONES EN LIGNE

Il n'est pas vain de rappeler que la Francophonie, avec ou sans majuscule, constitue un monde et une entité tout à fait originaux et depuis bien longtemps. Or, contrairement au développement de l'anglo-américain depuis l'après-guerre, certes spectaculaire mais, selon Claude Hagège, exposé «aux Etats-Unis mêmes, à toutes les évolutions, à tous les avatars qui furent ceux du latin dans les derniers siècles de l'Empire»¹⁶, la Francophonie a bénéficié d'une politique volontariste, clairement affichée, surtout depuis que les anciens pays de la colonisation et leurs instances dirigeantes, n'ont plus lieu de redouter quelque regain d'hégémonie culturelle ou politique que ce soit. L'ère des *Sommets* a sonné et si le «désir», pour faire écho à l'expression du Député Patrick Bloche, parfois peut-être un peu contraint et forcé d'être francophone, existe bien, il est néanmoins consenti au sein d'une organisation internationale (OIF) et la liberté de participer à l'édification de perspectives communes est garantie. Ce faisant, toutes les instances, tous les responsables et tous les acteurs quels qu'ils soient, ont leur responsabilité et, chacun à son niveau, la possibilité d'intervenir dans les réseaux de la Francophonie.

3. 3. 1. Pour une politique Internet des institutions culturelles

Une des tâches de l'AIDL, esquissée seulement ici pour les besoins du projet de site que j'ai mené, est celle de s'informer du développement de ces réseaux, et cela d'autant plus à l'heure où ceux-ci se «virtualisent» - terme impropre puisque ce phénomène sous-tend au contraire de la réalité et de l'activité de terrain - et qu'ils font naître pour les chances de développement de la francophonie des perspectives considérables.

Cette tâche, comme je l'ai pressenti au CCCL de Brême où j'occupe un poste depuis quatre ans, est incontestablement aussi celle des *Instituts Français*, *Centres culturels et de coopération linguistique*, *Centres culturels français*, etc. gérés en général par le MAE et dont les destinées ont tout lieu de préoccuper leurs

¹⁶ HAGEGE Claude, 1987 : 181.

responsables. Préparant mon projet de site, cette réflexion m'est venue en constatant l'absence troublante sinon de politique, du moins de projet d'envergure susceptible de rendre compte sur le *web* des activités des *Instituts Français* en Allemagne. Et du coup, l'on se dit que la mise en réseau de ces institutions qui sont comparables devrait être inscrite à l'ordre du jour, qu'un site commun serait indispensable pour l'édification duquel des compétences comme celles qu'on a cherché à développer ici seraient les bienvenues. Encore faut-il quelques moyens et une vision fédératrice au plus haut niveau¹⁷... et se donner les moyens de former en profondeur les agents, tous acteurs de terrain et qui connaissent leurs publics. Un projet comme le nôtre, par exemple, qui sous-tend une démarche approfondie en acquisition de connaissances nouvelles et en développement de compétences techniques, gagnerait à être relayé par une plate-forme des *Instituts Français* en Allemagne, utile, gérée et dynamique, dans la mesure où, même modeste, tout projet informationnel faisant aujourd'hui appel aux fonctionnalités de l'Internet peut être appelé, si ses promoteurs savent satisfaire ainsi le besoin d'un réseau déterminé, à un destin exemplaire.

3. 3. 2. « Le désir de France » (Patrick Bloche)

Nous nous référerons pour conclure à la mission que le Député Patrick Bloche a menée à la demande du Premier Ministre en 1997/98. La contraction de la synthèse du rapport sera précédée d'une courte analyse méthodologique.

Le *Désir de France*, rapport de mission de Patrick Bloche au Premier Ministre¹⁸, est issu d'une vaste enquête, réalisée en équipe (p. 2) sur plusieurs mois. De très nombreuses personnes ont été interrogées (p. 8, et Annexe II, pp. 225-236) afin tout d'abord de recueillir des réflexions et des «propositions» qui sont autant d'indications et de pistes pour le rapporteur (cf. Annexe I, pp. 216-223). C'est ce savoir-faire d'enquêteur ouvert à tous les niveaux de dialogue et soucieux de pluralisme qu'il convient tout d'abord de saluer.

¹⁷ Vision excellemment développée dans les rapports parlementaires de: TREGOUËT René, 1997, et BLOCHE Patrick, 1998.

¹⁸ BLOCHE Patrick, 1998.

Partir des acteurs, tels que la Francophonie institutionnelle les rassemble autour de préoccupations souvent convergentes, mais selon des moyens et des compétences sensiblement différents, être à l'écoute du plus grand nombre en évitant de se subordonner aux schémas de ce qu'une hiérarchie très réelle des statuts, des fonctions, des pouvoirs imprime dans les consciences pour forger des opinions et des analyses diverses - mais toutes légitimes -, c'est ce que Patrick Bloche, très attentif à préserver la neutralité de sa parole, a tenté et su faire à un moment d'ailleurs important pour la Francophonie institutionnelle, qui voit la fusion du Ministère de la Coopération et du Ministère des Affaires étrangères.

Pour ce dernier, dont les attributions sont maintenant étendues, le rapport de Patrick Bloche est une base de travail extrêmement précieuse et riche et propose de fait les fondements d'une réflexion autour de la thématique de pointe et capitale des nouvelles technologies et de l'entrée de la France dans la société de l'information. L'hypothèse intéressante développée donc tout au long de ce rapport est celle d'un nouvel espace possible pour «une bonne visibilité internationale» de la France (p. 9) et, partant, celle d'une modification des rôles joués par les instances de la Francophonie et par ses acteurs.

Dans le cadre du programme d'action gouvernemental « Préparer l'entrée de la France dans la société de l'information », le Député Patrick Bloche s'est vu confier par le Premier Ministre la rédaction d'un rapport sur « l'utilisation des technologies de l'information, et en particulier de l'Internet, pour renforcer la présence internationale de la France et la francophonie ». Ce rapport, à l'encontre des autres rapports de ce type, se distingue par son caractère politique plus que technique qui tente d'englober des aspects larges de l'Internet, tels que ses applications culturelles, économiques et dans le domaine de l'audiovisuel.

La première tâche, d'après Patrick Bloche, consiste à mettre en œuvre un « Internet public d'intérêt général ». Celui-ci abriterait des « contenus » dans les domaines essentiels de la vie culturelle et publique : cursus scolaires, littérature, recherche, information et droit. Les pouvoirs publics auraient d'ailleurs à veiller à simplifier les dispositions juridiques, notamment en matière de droits d'auteur, afin de soutenir les

initiatives privées susceptibles d'intéresser la communauté scientifique et enseignante. Certains produits informatiques, tels que les logiciels libres ou de traitement automatique des langues, devraient être privilégiés et encouragés.

A cet effet, il convient de mieux utiliser les dispositifs d'aide publique - actuellement dispersés et incomplets - destinés à aider les jeunes créateurs des domaines de l'information ; les procédures d'accès à ces aides, ainsi que celles destinées à promouvoir l'exportation des nouveaux produits, doivent être allégées. Quant aux acteurs multiples de cette nouvelle société de l'information et engagés à divers titres dans des projets éducatifs, il est nécessaire de les coordonner au sein de programmes fédérateurs en évitant les concurrences inutiles.

Le second axe pour un renforcement de la présence française dans le monde et de la francophonie est celui d'un accroissement de leur représentation par les nouvelles technologies et sur l'Internet. Il convient désormais de donner une dimension internationale à des projets (par exemple issus du domaine de l'audiovisuel) ou à des programmes jusqu'à présent d'intérêt local. Le recours aux technologies de l'information, aux médias permettront cette internationalisation, toutefois un effort particulier, notamment de la part de l'Administration française, doit être fait en matière de traduction et d'adaptation des contenus. On doit penser aux possibilités offertes par le télétravail et le travail en réseau pour couvrir les besoins.

Cette ouverture de la France sur le monde, cependant, et l'accès aux ressources françaises et francophones sont aujourd'hui encore peu visibles. L'Internet français devrait se doter de « portails », c'est-à-dire de sites génériques thématiques assurant une entrée simple sur le domaine francophone. Les sites proprement dits devraient quant à eux rechercher systématiquement leur référencement sur les moteurs de recherche français ou internationaux et se soumettre pour l'intérêt de l'utilisateur à des contrôles en qualité des contenus et à des procédures de labélisation.

On assiste donc avec la mise en place d'une société de l'information, notamment francophone, à la création d'un nouvel espace. Celui-ci devrait être le lieu d'une diplomatie renouvelée entre Etats, associations, où la France en renégociant ses rôles et ses offres pourrait développer une action multilatérale et insuffler ses valeurs propres par le biais de programmes présents et accessibles au niveau international.

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES & DU WEB

Action, formation, recherche
Thèmes d'ingénierie
Politique linguistique et associations en ligne
[Ordre onomachronologique]

ACTION, FORMATION, RECHERCHE

AVANZINI Guy, 1987, *Introduction aux Sciences de l'éducation*, Privat, Toulouse.

BARBIER Jean-Marie, 1991, *Elaboration de projets d'action et planification*, PUF, Paris.

BARDIN Laurence, 1996 (8^e édition corrigée), *L'analyse de contenu*, PUF (coll. Le Psychologue), Paris, 291 pages.

BROCH Marc-Henri, CROS Françoise, 1992, *Evaluer le projet de notre organisation : réflexions, méthodes et techniques*, CHRONIQUE SOCIALE, Septembre 1992, Lyon.

CHARLOT B., BEILLEROT J., 1995, *La construction des politiques d'éducation et de formation*, PUF, Paris.

CHAUCHAT Hélène, 1990, *L'enquête en psychosociologie*, PUF (coll. Le Psychologue), Paris, 253 pages.

GIRAULT Odile, ALLEGRE Louis, 1994, *Information, communication, organisation / B.T.S. tertiaires*, Editions Foucher (coll. Assistant), Paris : 180-181.

Guide pour l'élaboration d'un cahier des charges fonctionnel, norme X 50-151, AFNOR, juin 1984.

LECOINTE Michel, REBINGUET Michel, 1994, *Ethique et pratique de l'audit : le cas des audits de formation*, CHRONIQUE SOCIALE, Avril 1994, Lyon.

LEGROS Denis, 1997, « La construction des connaissances par le multimédia », in *Apprendre avec le multimédia. Où en est-on ?*, Paris, Retz : 181-191.

MADERS Henri-Pierre et alii, 1998, *Conduire un projet d'organisation / Guide méthodologique*, Editions d'Organisation, Paris, 247 pages.

MISPELBLOM BEYER Frederik, 1999, *Au-delà de la qualité / Démarches qualité, conditions de travail et politiques du bonheur*, La Découverte / Syros, Paris, 305 pages.

MÆGLIN Pierre, 1996, « Multimédia et éducation. Le démon de la Convergence », in *Outils multimédias et stratégies d'apprentissage du français langue étrangère*, Tome I, « Ateliers » 9/1996, CAHIER DE LA MAISON DE LA RECHERCHE, Université Charles-de-Gaulle-Lille III : 23-40.

PORCHER Louis, 1987, *Enseigner/diffuser le français : une profession*, Hachette, Paris, 95 pages.

PUIMATTO Gérard, 1995, *Multimédia, enseignement et téléformation. Evolution des technologies de l'information et perspectives d'applications dans la formation initiale et continue*, CNDP - les Publications du Québec.

QUIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales (Nouvelle édition)*, Dunod, Paris, 287 pages.

RAYNAL Serge, 1996, *Le management par projet*, Les Editions d'organisation, Paris.

INGENIERIE DE LA FORMATION

ALTET Marguerite, 1994, *La formation professionnelle des enseignants*, PUF (coll. Pédagogie d'aujourd'hui), Paris, 264 pages.

BERCOVITZ Alain et alii, 1994, *Pour apprécier la qualité de la formation / Guide méthodologique*, L'Harmattan, Paris, 94 pages.

BONAMY Joël, VOISIN André (Dir.), 1996, *La qualité en formation*, in EDUCATION PERMANENTE 126, 253 pages.

DENNERY Marc, 1997, *Organiser le suivi de la formation*, ESF Editeur, Paris.

DENNERY Marc, 1999, *piloter un projet de formation / du diagnostic des besoins à la mise sous assurance qualité*, ESF Editeur (coll. Formation permanente), Paris, 215 pages.

DUREL Florent, VELTCHEFF Caroline, 1999, *Le français pour les études et la profession / Présentation du projet-pilote du Centre culturel et de coopération linguistique de Bremen (RFA)*, 14 pages [documentation disponible auprès de la Direction du CLA Besançon].

LE BOTERF Guy, 1990, *L'ingénierie et l'évaluation de la formation*, Editions d'organisation, Paris.

LE BOTERF Guy, 1999, *L'ingénierie des compétences* (2^{ème} édition revue et augmentée), Editions d'organisation, Paris, 445 pages.

RECHERCHE ET FORMATION 16, 1994, *Les professions de l'éducation / Recherches et pratiques en formation*, INRP, Paris, 183 pages.

RECHERCHE ET FORMATION 31, 1999, *Innovation et formation des enseignants*, INRP, Paris, 180 pages.

INGENIERIE INFORMATIQUE

« Apprentissage des langues et environnements informatiques » in : ETUDES DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE, n°110, 1998 : 137-245.

Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication (ALSIC), accessible sous : <http://alsic.univ-fcomte.fr>.

CACALY Serge et alii, 1992, *La démarche qualité : application aux services électroniques d'information* (Groupe « Qualité des banques de données », ADBS.

CLABAUT Robert-Alexandre, 1998, *Réalisation d'un site Internet pour des associations de français langue étrangère / Rapport de stage DESS AIDL*, Médiathèque CLA Besançon, France, 29 pages + annexes.

Institut Universitaire Professionnalisé (I.U.P.) de Corse, accessible sous : www.univ-corse.fr/Enseignement/iup/home.htm [formations et métiers en NTIC].

MAIRE Gilles, 1998, *Un nouveau guide d'Internet / Eléments d'HTML*, chapitre 24 : « HTML Version 3.2 », 26 pages, accessible sous : www.imaginet.fr/ime/htm32.htm.

MARTIN Michel, 1997, *Java 1.1 : Guide du développeur*, Sybex.

ROUET Jean-François, 1997, « Le lecteur face à l'hypertexte », in *Apprendre avec le multimédia. Où en est-on ?*, Paris, Retz : 165-180.

The Unicode Standard : A technical Introduction, téléchargeable sous : www.unicode.org.

INGENIERIE PEDAGOGIQUE

ALBERTINI Jean-Marie, 1992, *La pédagogie n'est plus ce qu'elle sera*, Le Seuil/Presses du CNRS, Paris, 302 pages.

HADJI Charles, 1989, *L'évaluation, règles du jeu*, ESF Editeur, Paris.

HADJI Charles, 1992 (rééd. 1995), *penser et agir l'éducation*, ESF Editeur (coll. Pédagogies), Paris, 180 pages.

LUSSIER Denise, 1992, *Evaluer les apprentissages / Dans une approche communicative*, Hachette (coll. Autoformation), Paris, 126 pages.

MEIRIEU Philippe, 1990, *Enseigner, scénario pour un métier nouveau* (3^e éd.), ESF Editeur, Paris.

MEIRIEU Philippe, 1991, *Apprendre oui, mais comment?* (8^e éd.), ESF Editeur, Paris.

MEIRIEU Philippe, 1991, *Le choix d'éduquer* (2^e éd.), ESF Editeur, Paris.

PAUL Jean-Jacques (Dir.), 1999, *Administrer, gérer, évaluer les systèmes éducatifs / Une encyclopédie pour aujourd'hui*, ESF Editeur (coll. Pédagogies outils), Paris, 360 pages.

NTIC & DLE / DIDACTIQUE DU FLE

« PréAO et multimédia en classe », in LES DOSSIERS DE L'INGENIERIE EDUCATIVE, n° 23, juin 1996, Paris, CNDP.

BESSE Henri, GALISSON Robert (Dir.), 1980, *Polémique en didactique / Du renouveau en question*, Cle International, Paris, 144 pages.

CHEVALIER Yves, LANCIEN Thierry, 1996, « Avant-propos », in *Outils multimédias et stratégies d'apprentissage du français langue étrangère*, Tome I, « Ateliers » 9/1996, CAHIERS DE LA MAISON DE LA RECHERCHE, Université Charles-de-Gaulle-Lille III : 9-10.

CORTES Jacques et alii, 1987, *Une introduction à la recherche scientifique en didactique des langues*, Didier-Crédif, Paris, 231 pages.

DEJEAN LE FEAL Karla, 1987, « Traduction pédagogique et traduction professionnelle » in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, 1987, *Retour à la traduction*, Hachette (coll. Recherches et Applications), Paris : 107-112.

GARRIGUES Mylène, 1992, « Traitement automatique et apprentissage des langues » in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, n° 251, septembre 1992 : 68-73.

HAGEGE Claude, 1987, *Le français et les siècles*, Odile Jacob (coll. Points), Paris, 314 pages.

JACQUINOT Geneviève, 1997, « Les NTIC : Nouveaux écrans du savoir ou nouveaux écrans aux savoirs ? », in *Apprendre avec le multimédia. Où en est-on ?*, Paris, Retz : 157-164.

LAVAUT Elisabeth, 1987, « Traduction pédagogique ou pédagogie de la traduction ? » in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, 1987, *Retour à la traduction*, Hachette (coll. Recherches et Applications), Paris : 119-127.

MAIRESSE Paul, 1997, « Faits divers », in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE, n° 290, juillet 1997 : 55-59.

- MANGENOT François**, 1997, « Le multimédia dans l'enseignement des langues », in *Apprendre avec le multimédia. Où en est-on ?*, Paris, Retz : 119-134.
- MEUNIER Christian**, 1997, *Petit guide de l'enseignement des langues assisté par ordinateur multimédia*, Freie Universität, Berlin.
- PORCHER Louis**, 1987, *Champs de signes / Etats de la diffusion du français langue étrangère*, ENS Saint-Cloud-Crédif, Hatier (coll. Essais), Paris, 76 pages.
- PORCHER Louis**, 1990, « Conjectures sur la diffusion du français » dans EUROPE 738, Europe et Messidor, Paris, 221 pages : 84-92.
- PORCHER Louis**, 1995, *Le français langue étrangère*, Hachette Education, Paris, 105 pages.
- ZARATE Geneviève**, 1986, *Enseigner une culture étrangère*, Hachette, Paris, 159 pages.
- ZARATE Geneviève**, 1993, *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Didier (coll. Crédif Essais), Paris, 128 pages.

POLITIQUE LINGUISTIQUE & ASSOCIATIONS EN LIGNE

- Agence EduFrance, accessible sous : <http://www.edufrance.fr/>.
- Association de didactique du français langue étrangère (ASDIFLE), accessible sous : <http://perso.club-internet.fr/fleasso/asdifle/index.htm>.
- Association des Attachés de coopération éducative, Attachés de coopération pour le français, et Attachés de coopération universitaire (AAL), accessible sous : <http://perso.club-internet.fr/fleasso/aal/index.htm>.
- Association franco-allemande des stagiaires professionnels (AFASP-DEFTA) : v. notamment pour la recherche de stage en Allemagne et en France le site www.afasp.net (contact@afasp.net).
- Association nationale des enseignants de français langue étrangère (ANEFLE), accessible sous : <http://perso.club-internet.fr/fleasso/anefle/index.htm>.
- BARRAT Jacques** et alii, 1997, *Géopolitique de la Francophonie* (préface de Pierre Messmer), PUF (coll. Politique d'aujourd'hui), Paris, 184 pages.
- BLOCHE Patrick**, 1998, *Le désir de France - La présence internationale de la France et la francophonie dans la société de l'information / Rapport au Premier Ministre - 7 décembre 1998*, accessible sous : www.internet.gouv.fr/francais/textesref/rapbloche98/.
- CALVET Louis-Jean**, 1987, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Payot, Paris, 294 pages.
- CALVET Louis-Jean**, 1996, *Les politiques linguistiques*, PUF (coll. *Que sais-je ?*), Paris.
- Centre de conseil et d'expertise, de veille technologique et de formation pour les Nouvelles Technologies Educatives, accessible sous : www.preau.asso.fr.
- Centre d'information et de documentation (universitaire et en ligne) de Berlin, accessible sous www.cidu.de.
- Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ), accessible sous www.cidj.asso.fr.
- Centre international des étudiants et stagiaires (CIES) : v. notamment pour des renseignements sur les bourses disponibles le site www.cies.fr (contact@mail.cies.fr).
- Centre National des Œuvres universitaires et Scolaires (CNOUS), 1999, *Je vais en France / 1999 -*

- 2000, 238 pages : v. adresses des nombreux centres régionaux.
- Commission européenne, Direction générale XXII, Education, Formation et Jeunesse, Unité C2 : v. pour les renseignements institutionnels relatifs au Service volontaire européen le site <http://europa.eu.int/en/comm/dg22/volunt/index.htm>.
- COSTE Daniel** (Dir.), 1984, *Aspects d'une politique de diffusion du français langue étrangère depuis 1945 / Matériaux pour une histoire*, Hatier, Paris, 255 pages.
- Décision du Conseil du 26 avril 1999 établissant la deuxième phase du programme d'action communautaire en matière de formation professionnelle « LEONARDO DA VINCI », JOCE L 146 du 11/06/99.
- MAURIS Jacques**, 1987, *Politique et aménagement linguistiques*, Le Robert, Paris.
- Ministère de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation : v. notamment pour des renseignements sur la réforme de l'Etat, les collectivités locales, les concours et les écoles, les rapports et les publications le site www.fonction-publique.gouv.fr/.
- Ministère de la Jeunesse et des Sports : v. notamment pour des renseignements sur les actions et des informations sur la vie associative en France le site www.jeunesse-sports.gouv.fr/mjshome.htm.
- Ministère de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie, accessible sous : www.education.gouv.fr/.
- Ministère des Affaires étrangères, accessible sous : www.france-diplomatie.fr/.
- Plate-forme des *Instituts Français* en RFA, accessible sous : www.kultur-frankreich.de.
- Répertoires des projets « Pilotes » et « Enquêtes et Analyses » français retenus en 1995, 1996 et 1997, diffusés sur le site Internet des opérateurs français LEONARDO DA VINCI, accessible sous : www.leonardo-france.com/.
- Réseau des centres d'information sur l'Europe : v. la série de « fiches Europe », accessible sous : www.info-europe.fr.
- SIGUAN Miguel**, 1996, *L'Europe des langues*, Mardaga, Bruxelles.
- Site des Associations de français langue étrangère, accessible sous : <http://perso.club-internet.fr/fleasso/index.htm>.
- Site professionnel du français langue étrangère, accessible sous : www.fle.fr/.
- Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde (SIHFLES), accessible sous : <http://perso.club-internet.fr/fleasso/sihfles/index.htm>.
- Système national d'information sur les outils pédagogiques multimédias pour l'Enseignement Supérieur (EDUCASUP), accessible sous : www.ens-fcl.fr/educasup/fle.
- TREGOUËT René**, 1998, *Des pyramides du pouvoir aux réseaux de savoirs - Tome 1*, Rapport d'information 331 - 97/98 - Commission des finances, accessible sous : www.senat.fr/rap/r97-331-t1/r97-331-t1_mono.html.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
SOMMAIRE	3
INTRODUCTION	4
1. VERS UN SITE <i>WEB</i> POUR LE CCCL DE BREME (RFA)	6
1. 1. REPERES INSTITUTIONNELS	6
1. 1. 1. Le <i>Centre de Langues des Universités de Brême</i> (RFA)	6
1. 1. 2. 1995 : Le protocole de coopération universitaire	7
1. 1. 3. Points de vue institutionnels	7
1. 1. 4. 1996 : Un pôle NTIC en développement...	8
1. 2. ANALYSE DES BESOINS UTILISATEURS	9
1. 2. 1. Elaboration et conduite d'une enquête d'intérêt	9
1. 2. 2. Résultats de l'enquête et analyses	10
1. 3. NEGOCIATION <i>DIRECTION DU CCCL / AIDL</i> ET REDACTION DU CAHIER DES CHARGES	15
1. 3. 1. Point de vue sur la négociation	16
1. 3. 2. Rédaction du cahier des charges AIDL	17
2. DOSSIER DE PREPRODUCTION & CONSTRUCTION DU SITE	19
2. 1. ASPECTS ORGANISATIONNELS	19
2. 1. 1. Calendrier opérationnel	19
2. 1. 2. Ressources humaines et moyens financiers	21
2. 2. OBJET DU SITE ET ORGANISATION DES CONTENUS	23
2. 2. 1. Distribution et description des contenus	23
2. 2. 2. Architecture du site	25
2. 3. ASPECTS TECHNOLOGIQUES ET MODELISATION HTML	26
2. 3. 1. Outils de développement	26
2. 3. 2. Initiation au langage HTML et modélisation	26
2. 3. 3. Choix du serveur, configuration <i>CuteFTP</i> et mise en ligne du site	28

3. EVALUATION, PROMOTION DU SITE	
& CONNAISSANCE DES RESEAUX	30
3. 1. EVALUATION ET COMPETENCES DE L'AIDL	30
3. 1. 1. Niveaux d'évaluation et démarches post-évaluatives	30
3. 1. 2. Compétences de l'AIDL et capitalisation	32
3. 2. POUR UNE DEMARCHE DE PROMOTION DU SITE	34
3. 2. 1. Niveau institutionnel (aspects politiques)	34
3. 2. 2. Niveau « Utilisateurs » (aspects pédagogiques)	35
3. 3. CONNAISSANCE DES RESEAUX FRANCOPHONES EN LIGNE	37
3. 3. 1. Pour une politique Internet des institutions culturelles	37
3. 3. 2. « Le désir de France » (Patrick Bloche)	38
 RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES & DU <i>WEB</i>	 41
 TABLE DES MATIERES	 46
 ANNEXES	 48

ANNEXES

ANNEXE A - « Les NTIC: Nouveaux écrans du savoir ou...»	I
ANNEXE B - Enquête : « Faire du français sur Internet»	X
ANNEXE C - Cahier des charges du stagiaire AIDL	XII
ANNEXE D - Liste des fichiers du site	XIV
ANNEXE E - Structure des pages du site [saisie d'écran page <i>Aktuelles</i>]	XV
ANNEXE F - Modèle HTML du formulaire d'inscription [page FORMULAR.HTM]	XVI
ANNEXE G - La mise en ligne du site - Configuration de <i>CuteFTP</i>	XVII
ANNEXE H - Métiers de l'ingénierie informatique	XX